



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le lien social, socle d'un monde durable et inclusif

UNE AMBITION
TRANSVERSALE
POUR LE LIEN SOCIAL
2025-2030



Les solutions
DU GROUPE AFD

#MondeEnCommun

**AVANT-PROPOS**

Le lien social, condition
d'un **développement**
durable et partagé P. 1

**CONTEXTE**

Le **lien social** au cœur
de la politique
de développement française P. 2

**SOLUTIONS**

Axe 1 : augmenter l'impact de nos
actions en faveur du lien social P. 6

Axe 2 : mobiliser nos partenaires
sur l'agenda social international P. 20

Axe 3 : renforcer nos
compétences, nos pratiques
internes et notre redevabilité P. 24

**PERSPECTIVES**

Une stratégie dynamique
et vivante en faveur
du lien social P. 28

Le lien social, condition d'un développement durable et partagé

La feuille de route transversale Lien social s'inscrit dans l'engagement d'impact et de qualité pour un Groupe 100 % en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) du plan d'orientation stratégique V du groupe AFD. Celui-ci est structuré autour de trois grandes priorités d'investissement solidaire et durable (infrastructures durables, économie et finance ODD, développement humain et progrès social), de trois axes transversaux (planète, lien social, citoyens, institutions et démocratie) et de quatre échelles d'action (alignement des opérations, acteurs, trajectoires pays, internationale).

Longtemps mis au second plan et resté en marge des priorités du développement, plus axées sur la croissance économique, le lien social – c'est-à-dire le lien entre les individus, les groupes sociaux, les territoires, les organisations et les institutions – est la condition nécessaire pour bâtir un « monde en commun ». Les déséquilibres, qu'ils soient démographiques, économiques, sociaux, régionaux, politiques ou environnementaux, augmentent les risques de repli et de conflits entre groupes sociaux, l'escalade des tensions politiques, sociales et territoriales, et deviennent une menace pour la paix et la sécurité au sein des pays et dans le monde. Pour ces raisons, le groupe AFD s'est engagé depuis 2021 à contribuer à réduire les inégalités multidimensionnelles

**Le lien social
est la condition
nécessaire pour
bâtir un « monde
en commun »**



Afrique. Lauréate du programme *Sport for Mental Health and Social Cohesion* – cofinancé par l'AFD, la GIZ et la FIFA –, l'organisation internationale Special Olympics favorise l'inclusion sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle grâce à la pratique sportive.

(dont les inégalités entre les femmes et les hommes), à améliorer le bien-être et l'accès aux biens et services essentiels, à favoriser l'insertion socio-économique des populations et des territoires, tout en développant des modes de gouvernance participatifs.

Aujourd'hui, parce que le lien social est une des conditions d'un développement durable et partagé par toutes et tous, permettant l'atteinte des ODD, le groupe AFD s'engage à rehausser ses ambitions en faveur du lien social et à accompagner de manière transformationnelle et transversale ses pays partenaires, en mobilisant l'ensemble de ses instruments et en renforçant ses pratiques et partenariats. Cette ambition viendra irriguer l'ensemble des secteurs d'intervention du Groupe, en fonction des contextes géographiques et des demandes de ses clients. ●



Le **lien social** au cœur de la politique de développement française

Dans un monde traversé par des crises multiples, la cohésion sociale constitue un levier central pour un développement humain durable, inclusif et résilient. Elle constitue une priorité de l'action internationale de la France face à l'aggravation des inégalités.



Philippines. L'AFD soutient le projet de l'ONG Caméléon, qui offre refuge à des jeunes filles victimes de violences sexuelles et les accompagne dans leur reconstruction.

L'amélioration de l'indice de développement humain à l'échelle mondiale masque de fortes disparités entre pays et au sein des populations. Cette réalité appelle à renforcer l'action collective face aux vulnérabilités persistantes et à l'aggravation des inégalités.

UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN PARTIEL, DANS UN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉS CROISSANTES

Après une période de fléchissements, le développement humain mesuré à travers l'indice de développement humain (IDH)¹ a atteint en 2023

son niveau mondial le plus élevé jamais enregistré. Ce nouveau record masque des réalités très préoccupantes, inégales et globalement inférieures aux niveaux prévus avant la pandémie de Covid-19. L'ODD 10 (réduire les inégalités au sein et entre les pays) et l'ODD 1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes) ne seront pas atteints d'ici 2030. Si les inégalités au niveau mondial avaient diminué avant la pandémie de Covid-19, cette dernière a entraîné leur plus forte augmentation depuis trois décennies. En 2023, tous les pays de l'OCDE ont pu rattraper, voire dépasser leur niveau d'IDH d'avant la crise, alors que la moitié des pays les moins avancés (PMA) n'ont pas connu un tel rattrapage². Les inégalités à l'intérieur des pays se sont creusées et en sont devenues la principale composante à l'échelle mondiale. En 2030, plus de 600 millions de personnes, dont 80 % en Afrique subsaharienne, resteront en situation d'extrême pauvreté monétaire. Le coût pour mettre fin à l'extrême pauvreté et à la pauvreté monétaire absolue dans le monde d'ici 2030 oscillera entre 70 et 325 milliards de dollars par an.

La pandémie de Covid-19, les catastrophes naturelles récurrentes et la multiplication des conflits armés ont révélé une interconnexion des crises entre elles et à l'échelle du globe. Ces crises chroniques sont une menace directe pour la paix, la sécurité internationale et l'atteinte des ODD : selon la Banque mondiale, 60 % des plus pauvres vivront dans un pays en conflit à l'horizon 2030 et, selon les Nations unies, entre 200 et 250 millions de personnes auront un statut de réfugié à l'horizon 2050. Les crises exacerbant les inégalités entre et au sein des pays, et les inégalités et l'exclusion alimentant les conflits violents, il convient de tenter d'enrayer ce cercle vicieux des inégalités et des vulnérabilités aux crises.

DES EFFORTS POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE ET CONTRER LE BACKLASH³

Reconnaissant que les inégalités de genre sont une atteinte aux droits humains, 189 gouvernements se sont engagés, lors de la conférence de Beijing en 1995, à faire de l'égalité de genre un objectif central du développement, permettant aussi bien aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons d'être libres de faire leurs propres choix sans être limités par les discriminations et les stéréotypes de genre. D'après ONU Femmes, 6,4 milliards de dollars par an dans 48 pays seraient nécessaires pour atteindre l'égalité des sexes (ODD 5). Cependant, les régressions des droits des femmes dans le monde se sont poursuivies. Il est aujourd'hui démontré qu'une communauté d'acteurs organisée et dotée de moyens

(1) Indicateur synthétique prenant en compte le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

(2) PNUD, *Rapport sur le développement humain 2023-2024 : sortir de l'impasse – Repenser la coopération dans un monde polarisé*, 2024.

(3) Le concept de *backlash* est utilisé pour décrire des situations de recul des législations nationales sur divers enjeux liés aux droits des femmes ainsi qu'une typologie très variée de mouvements antidroits, tant contre le genre, les personnes LGBTQIA+, que contre l'accès à l'avortement et de manière générale contre le droit des femmes.

Trois définitions essentielles

La vulnérabilité recouvre plusieurs dimensions : climatique (risques d'événements extrêmes et pertes associées), macroéconomique (« fragilité budgétaire » des pays partenaires selon le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement – CICID –, dans une logique de soutenabilité de la dette) et sociopolitique (crises, conflits, épidémies et déplacements forcés).

Les inégalités multidimensionnelles sont le cumul, pour un individu ou un groupe, de plusieurs formes d'inégalités, qu'elles soient verticales (entre individus ou ménages) ou horizontales (entre groupes partageant une identité commune : genre, origine, religion, handicap, âge, etc.). Elles peuvent être économiques (revenu, richesse, patrimoine) ou liées à l'accès aux services essentiels, aux opportunités d'emploi, à la participation politique ou à un environnement sain.

La population désavantagée ou défavorisée regroupe les personnes à faibles revenus ou patrimoine (dont le *Bottom 40*⁽¹⁾), discriminées – sur la base de leur appartenance de genre, leur ethnie, un handicap etc. –, déplacées ou vivant dans des territoires pauvres et inégalitaires.

(1) La cible des 40 % les plus pauvres est un référentiel commun pour l'ensemble des bailleurs européens et internationaux. Il s'agit des 40 % de la population qui se trouve en bas de la distribution des revenus, soit les 40 % des revenus les plus bas. L'ODD 10 fait référence à ce groupe de population, se fixant pour cible que ses revenus augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, dans le but de réduire les inégalités.

(4) Une politique étrangère féministe repose sur les textes internationaux et européens : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995) et l'Agenda 2030, qui placent l'égalité de genre au cœur du développement durable. Au niveau européen, le plan d'action 2021-2025 sur l'égalité de genre (GAP III), soutenu par la France, a été adopté en 2020.

(5) Les pays ayant adopté une diplomatie féministe : Canada (2017), Luxembourg (2018), France (2019), Mexique (2020), Espagne (2020), Allemagne (2021), Libye (2021), Chili (2022), Pays-Bas (2022), Colombie (2022), Liberia (2022), Argentine (2023), Slovaquie (2023) et Mongolie (2023).

financiers s'attache à faire reculer l'égalité de genre et les droits des personnes LGBTQIA+. Investir dans l'égalité de genre est par ailleurs la condition d'un développement équitable, mais aussi une stratégie économique efficace. Selon ONU Femmes, le revenu par habitant à long terme pourrait augmenter de 20 % si les taux d'emploi féminin sont égaux à ceux des hommes.

Avec l'adoption de la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, la France a fait pour la première fois de la lutte contre les inégalités un objectif central de sa politique de développement. En 2019, elle est devenue le quatrième pays à se doter d'une diplomatie féministe⁴. Introduit par la Suède en 2014, le concept de diplomatie féministe est aujourd'hui adopté officiellement par une quinzaine de pays⁵. Tous érigent les droits des femmes et des filles en composante centrale de leur politique étrangère.

La stratégie internationale de la France se décline en trois stratégies différenciées :

- la stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030), lancée en mars 2025 (en remplacement de la précédente Stratégie internationale égalité hommes-femmes 2018-2022) ;
- la stratégie internationale pour les droits et la santé sexuels et reproductifs (2023-2027) ;
- le 3^e plan national d'action pour la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » (2021-2025).

En adoptant une diplomatie féministe, la France a fait de l'universalité des droits des femmes et des filles et de l'égalité de genre une priorité de sa politique étrangère. Cet engagement féministe a été porté par la France à l'occasion de sa présidence du G7 en 2019, notamment avec l'annonce de la création du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), outil emblématique de cette politique. En 2021, la France a accueilli et coprésidé avec le Mexique le Forum génération égalité (FGE), organisé par ONU Femmes, et a accueilli en octobre 2025 la 4^e conférence interministérielle des diplomaties féministes. Elle a constitutionnalisé l'IVG le 8 mars 2024 et promeut activement ce droit à l'international. C'est dans ce cadre que le groupe AFD se trouve désormais pleinement engagé en tant qu'agence féministe.

Plus largement, l'amélioration des conditions de vie et le développement humain constituent des priorités majeures de la politique de développement de la France, avec une attention particulière portée aux actions dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la malnutrition et de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

DES SOCIÉTÉS PLUS ÉGALITAIRES ET INCLUSIVES À CONSTRUIRE

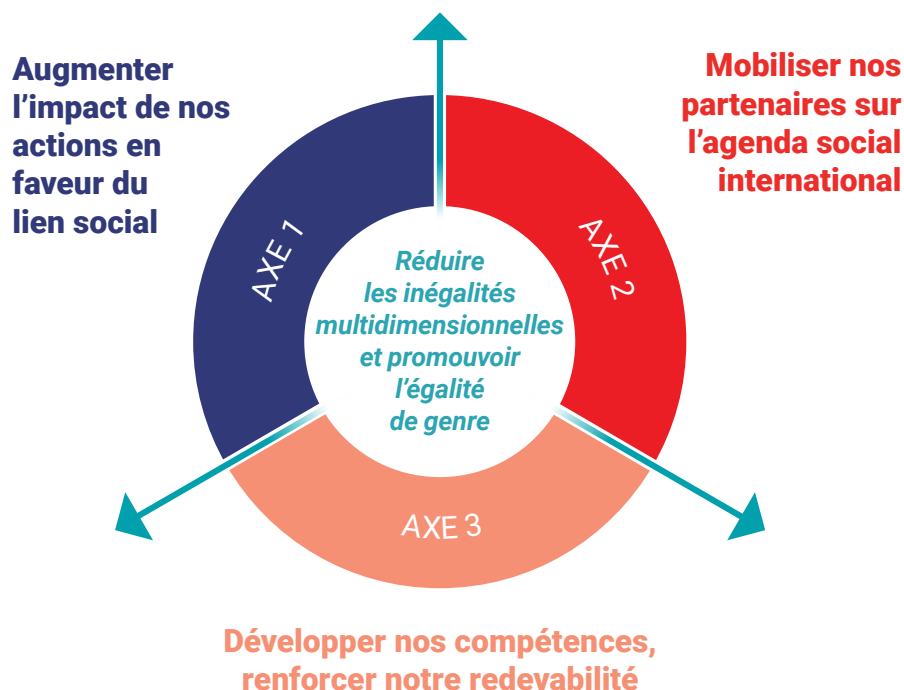
Avec la feuille de route Lien social, le Groupe s'engage à accompagner le développement de sociétés plus égalitaires et inclusives. Cette finalité sera déclinée dans l'ensemble de ses opérations et s'incarnera en particulier à travers deux objectifs transversaux :

- la réduction des inégalités multidimensionnelles et la promotion de l'inclusion ;
- la promotion de l'égalité de genre avec une approche féministe transformatrice.

Cette ambition Lien social s'appuiera sur l'expérience et l'expertise acquises par le Groupe

Trois axes au service d'une ambition transformationnelle

Pour accompagner le développement de sociétés plus égalitaires et inclusives, le groupe AFD contribue à réduire les inégalités multidimensionnelles. Il promeut l'inclusion et adopte une approche féministe transformatrice.



sur ces sujets et sera développée en synergie avec les deux autres dimensions transversales du cinquième plan d'orientation stratégique (POS V) : Planète, d'une part, et Citoyens, institutions et démocratie, d'autre part. L'impact de nos opérations sera renforcé grâce à l'activation de leviers d'accompagnement des transformations (axe 1, p. 6-19), tels que le soutien à des politiques publiques inclusives et redistributives, le financement de programmes promouvant les trois formes d'autonomie des femmes et des filles (physique, économique et politique), ou encore l'appui à des projets contribuant à une transition environnementale juste. Une attention particulière sera portée à l'intégration transversale des enjeux d'égalité et d'inclusion – y compris de genre – dans tous les secteurs.

Le Groupe veillera également à mobiliser l'ensemble des partenaires français, européens et internationaux en faveur d'un agenda social rehaussé et d'une réorientation des financements (axe 2, p. 20-23). Enfin, il s'attachera à mieux capitaliser et mesurer ses résultats, tout en assurant la cohérence de ses pratiques internes avec ses ambitions stratégiques (axe 3, p. 24-27). ●

Le sport et les industries culturelles et créatives, vecteurs forts de lien social

Fédérateurs et vecteurs de cohésion sociale et d'inclusion, le sport et la culture sont reconnus par les Nations unies comme des enjeux transversaux contribuant au développement humain et à l'atteinte des ODD. En outre, ces deux secteurs constituent des opportunités de développement économiques, et notamment des perspectives d'emplois encore sous-exploitées pour les jeunes. Ainsi, le sport est un secteur économique porteur qui génère 2 % du PIB mondial (mais seulement 0,5 % en Afrique). De son côté, la culture a un poids important dans l'économie, contribuant pour 3,1 % au PIB mondial (avec de fortes disparités entre pays) et représente 6,2 % des emplois (8,2 % en Afrique), avec une proportion de jeunes plus significative que dans les autres secteurs. Or les investissements dans la culture sont en diminution depuis dix ans et 64 % des pays consacrent moins de 2 % de leur budget d'éducation au sport⁽¹⁾, alors que les investissements dans ces deux secteurs génèrent des retours sociaux significatifs.

(1) Unesco, *La situation mondiale de l'éducation physique de qualité : rapport et recommandations*, 2024.



Axe 1 : augmenter l'impact de nos actions en faveur du lien social

Le groupe AFD place la réduction des inégalités et l'inclusion au cœur de son action. Il renforce ses outils pour maximiser l'impact des projets en faveur du lien social et de l'inclusion, en cohérence avec son mandat 100 % aligné sur les Objectifs de développement durable (ODD).



Palestine. Atelier de soutien psychosocial avec des femmes victimes de violences, accompagnées par une association et autrefois hébergées au Centre Hayat à Gaza, unique refuge d'urgence pour femmes de la bande de Gaza.

Le Groupe soutient des trajectoires de développement inclusives, équitables et redistributives. Il finance des projets qui promeuvent l'inclusion sociale et contribuent à la réduction des inégalités, y compris de genre⁶.

ENCOURAGER DES TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT RÉDUISANT LES INÉGALITÉS

La réduction des inégalités est une mesure efficace pour lutter contre la pauvreté et favoriser la cohésion sociale : une baisse de seulement 1 % par an du coefficient de Gini⁷ pour chaque pays pourrait réduire le nombre de personnes en situation

d'extrême pauvreté dans le monde de près de 90 millions d'ici 2030⁸. Par ailleurs, les écarts de revenus ou de richesses significatifs, réels ou perçus, sont des facteurs de tensions sociales.

Dans le contexte actuel d'aggravation des inégalités, et compte tenu de leurs liens étroits avec la stabilité, la cohésion sociale, la pauvreté et la croissance économique, le groupe AFD affirme son ambition de financer des actions contribuant à leur réduction, sous toutes leurs formes, ainsi que son soutien à des trajectoires de développement durables, plus inclusives et plus redistributives. De ce fait, il s'abstiendra de financer tout projet susceptible d'exacerber les inégalités ou de favoriser l'exclusion, ainsi que ceux qui maintiendraient ou accentueraient les inégalités de genre.

Cette ambition se matérialisera de manière transversale à travers :

- ▶ le suivi de l'indicateur « égalité et inclusion » avec un cadre de résultats et de redevabilité renforcés ;
- ▶ l'adoption d'une trajectoire chiffrée sur cet indicateur pour l'AFD, qui serait progressivement déclinée à ses filiales Proparco et à Expertise France.

L'indicateur « égalité et inclusion » est basé sur la notation de la dimension « Lien social : réduction des inégalités et inclusion » de la grille d'Analyse et Avis de développement durable qui comprend six sous-critères couvrant une large typologie d'inégalités et d'actions de réduction de ces inégalités et d'inclusion sociale :

- ▶ la prévention des conflits et la promotion de la cohésion sociale ;
- ▶ l'accès équitable, durable et effectif aux biens et services essentiels de qualité et l'amélioration des conditions de vie ;
- ▶ le renforcement des capacités et des opportunités réelles d'accès à un travail décent durable et à une croissance des revenus ;
- ▶ les politiques redistributives et sociales de protection sociale universelle, la participation et l'inclusion dans la vie politique et sociale, la défense des droits humains et la lutte contre les discriminations.

Il bénéficie d'une correspondance avec l'*inequality marker* développé et utilisé par l'Union européenne (DG INTPA) dans ses opérations⁹.

(6) Cet engagement se matérialisera par l'absence de notation négative (-2 ou -1) sur les dimensions « Lien social : réduction des inégalités et inclusion » et égalité femmes-hommes des grilles du pilier humain du dispositif d'Analyse et Avis de développement durable (AADD).

(7) L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

(8) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Coopération pour le développement 2024. Mettre la transition écologique au service de la lutte contre la pauvreté et les inégalités*, 2024.

(9) Commission européenne, *The European Commission Inequality Marker. Guidelines for the Application and Scoring of Interventions*, 2023.

Soutenir des politiques publiques inclusives et redistributives

Le Groupe s'engage à une meilleure prise en compte des enjeux d'égalité et d'inclusion à travers le financement :

- de politiques publiques visant à réduire les inégalités et favoriser l'inclusion, que ce soit dans les secteurs sociaux tels que le développement des services publics d'éducation, de santé et de protection sociale, mais aussi dans les projets ayant vocation à participer à la transition écologique ;
- de politiques fiscales et budgétaires redistributives et progressives, les systèmes fiscaux jouant un rôle clé dans la réduction des inégalités et la mobilisation de ressources en faveur des plus vulnérables ;
- de projets d'infrastructures permettant l'accès à des services de qualité dans des territoires désavantagés, au bénéfice de populations défavorisées ou insuffisamment desservies.

(10) Les diagnostics des inégalités sont des rapports exhaustifs, principalement quantitatifs, portant sur les inégalités multidimensionnelles réalisées avec les instituts de la statistique sur la base des enquêtes et recensements disponibles.

Des cibles Groupe ambitieuses en faveur de l'égalité et de l'inclusion

En 2025 et 2026, l'AFD se donne pour ambition d'avoir au moins 50 % de ses engagements annuels (en nombre de projets dans le périmètre du dispositif AADD) dont l'objectif principal ou secondaire est la réduction des inégalités multidimensionnelles et l'inclusion¹. En 2026, cette ambition sera rediscutée et déclinée au niveau de chaque entité du Groupe, jusqu'en 2029.

Pour Proparco, l'ambition de contribuer à la réduction des inégalités est également affirmée comme l'un des piliers de la stratégie 2023-2027. Cette ambition est notamment traduite par un objectif d'engagement de 700 millions d'euros sur trois ans (2023-2025) dans des projets ciblant les populations les plus défavorisées. À partir de 2026, une révision de la grille d'analyse permettra de mieux valoriser les financements favorisant l'inclusion de populations défavorisées.

Afin d'élargir le suivi de l'impact de ses projets sur les ODD, Expertise France a déployé un dispositif de notation dédié intégrant l'égalité de genre et d'autres dimensions de l'inclusion, dont le lien social. Dans ce cadre, Expertise France conçoit et met en œuvre des projets faisant de la réduction des inégalités et de l'inclusion des axes centraux de son action.

(1) Indicateur correspondant aux projets notés + 2 ou + 3 sur la dimension « Lien social : réduction des inégalités et inclusion » de la grille de d'Analyse et Avis de développement durable.

Le dialogue de politique publique constituera un levier prioritaire pour atteindre nos ambitions. Les prêts de politiques publiques, qui accompagnent des réformes fiscales ou le développement des services essentiels – notamment de santé et d'éducation inclusifs – sont de puissants instruments pour agir sur les inégalités. Ils créent les conditions d'un dialogue documenté sur les dynamiques d'inégalités, d'exclusion et les moteurs des fractures sociales.

Dans le cadre de ce dialogue, le Groupe veillera à associer les parties prenantes aux processus de définition des besoins et des projets, en encourageant la participation citoyenne – en particulier celle des populations les plus défavorisées – et en s'appuyant également sur les organisations de la société civile. Cette approche vise à restaurer la confiance entre institutions et citoyens. Le Groupe renforcera également la prise en compte des droits, des savoirs et des aspirations des peuples autochtones et communautés locales dans l'identification, le montage et la conduite de ses opérations.

L'AFD continuera à mobiliser des outils de diagnostic en appui à ses partenaires dans la phase d'instruction ou sous forme d'assistance technique. Ces outils, notamment ceux déployés dans le cadre de la facilité de recherche sur les inégalités mise en œuvre par l'AFD, permettent d'analyser les inégalités à l'échelle nationale (outil de diagnostic des inégalités¹⁰, fiches pays *Bottom 40*) et l'impact de la distribution des politiques, programmes ou projets à différents niveaux :

- les conséquences des politiques fiscales et budgétaires sur les inégalités et la pauvreté (méthodologie du Commitment to Equity Institute) ;
- les conséquences d'un projet sur les inégalités et ses bénéfices en faveur des plus vulnérables (via les méthodologies Equity Tool ou, pour les projets climat et adaptation, les outils développés dans le cadre de la facilité Adapt'Action). Les réseaux de recherches et de production de données (Observatoire des inégalités en France, Laboratoire sur les inégalités mondiales, etc.) pourront également être sollicités.

Ces efforts se concentreront notamment dans les pays où le dialogue de politique publique est soutenu, en particulier ceux engagés dans des trajectoires de transition juste (Afrique du Sud, Mexique, Colombie, Indonésie, etc.).

Une attention particulière sera portée aux territoires dits « vulnérables », que ce soit sur



Sénégal. Dans le quartier de Guet Ndar à Saint-Louis, vulnérable à la montée du niveau de la mer, l'AFD a financé la construction d'une digue pour protéger les logements des fortes vagues.

le plan économique, climatique ou en raison de conflits. L'aggravation des inégalités y constitue à la fois une cause et une conséquence des crises et tensions sociopolitiques. Sur le plan opérationnel, cela se traduira par une prise en compte systématique des inégalités multidimensionnelles et des risques de fractures sociales, tant dans les analyses de contexte que dans les projets financés. Une attention particulière sera accordée à l'identification des populations les plus exposées aux effets des changements climatiques, conformément aux engagements de la feuille de route Planète.

Le Groupe soutiendra également des initiatives qui promeuvent les droits humains (accès à la santé, à l'éducation, à la justice, à la protection sociale, etc.). En 2023, Proparco a ainsi élaboré une première feuille de route « risques droits humains », définissant des mesures pour mieux intégrer l'approche fondée sur les droits humains dans ses activités, selon le principe de « ne pas nuire ».

L'aggravation des inégalités constitue à la fois une cause et une conséquence des crises et tensions sociopolitiques

Enfin, le Groupe portera une attention particulière aux enjeux migratoires. Les migrations, conséquences des déséquilibres démographiques, économiques, climatiques et sociaux, sont à la fois un reflet et un vecteur d'inégalités. Le Groupe soutient, dans ses projets, des politiques

migratoires respectueuses des droits humains et agit contre les vulnérabilités liées aux déplacements forcés et à la traite. Il valorise également les apports économiques, sociaux et culturels des migrations, en tant que levier de développement, de réduction de la pauvreté et de cohésion sociale.

Renforcer la dimension juste des transitions écologiques

Les changements climatiques accentuent les inégalités et accroissent les risques de violences, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Par ailleurs, la sortie progressive des systèmes productifs carbonés peut générer de nouvelles vulnérabilités, notamment en matière d'emplois, dans des territoires qui ne bénéficieront pas automatiquement des opportunités de la transition.



Sénégal. Dans le cadre du projet Agriculture irriguée et développement économique des territoires ruraux de Podor (AIDEP), l'AFD finance la réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles.

Le Groupe s'attachera à soutenir la dimension juste des transitions écologiques en finançant :

- ▶ des politiques différenciées selon les territoires touchés par les changements climatiques, intégrant les enjeux d'emploi, de reconversion, de formation, de protection sociale et d'évolution du droit du travail ;
- ▶ des dispositifs de planification et de gouvernance inclusives, permettant d'identifier à la fois les freins (coûts, risques, pertes d'emplois...) et les opportunités (création d'emplois verts de qualité) d'une transition juste ;
- ▶ des politiques à caractère progressif et redistributif : fiscalité équitable, budgets favorisant la transition juste, systèmes de protection sociale, mécanismes adaptés aux populations cumulant des vulnérabilités sociales, économiques et climatiques.

Le Groupe valorisera les expertises françaises (centres de recherche, organismes de formation, bureaux d'études, associations...) dans le domaine de la transition juste, notamment sur la planification, la gouvernance inclusive et les politiques publiques protectrices (accompagnement des ménages, travailleurs et territoires affectés).

À titre d'exemple, le financement budgétaire de politique publique de 400 millions d'euros en faveur d'une transition énergétique juste en Afrique du Sud illustre cette approche structurante. Il vise à répondre conjointement aux défis du climat, de la pauvreté, du chômage et des inégalités dans le pays.

Enfin, une attention particulière sera portée à l'insertion intégrale – économique, sociale, citoyenne et climatique – des jeunes dans les projets environnementaux et climatiques, contribuant ainsi à une justice climatique intergénérationnelle.

Intégrer de manière transversale les enjeux d'inégalités et d'inclusion

Le Groupe renforcera son impact sur la réduction des inégalités et l'inclusion de façon transversale dans tous les secteurs, en particulier pour le financement de programmes portés par des opérateurs publics et privés favorisant un accès équitable et de qualité aux services essentiels (énergie, eau et assainissement, transport, services financiers, logements, etc.). Il soutiendra également les politiques favorisant l'emploi de qualité et l'insertion économique de personnes défavorisées, afin de garantir leur pleine participation à la vie sociale et économique.

Plusieurs leviers seront ainsi mobilisés :

- ▶ l'orientation prioritaire des actions au bénéfice des populations désavantagées, notamment en utilisant, lorsque c'est pertinent, les outils d'analyse de l'impact des projets ;
- ▶ la mise en place de mesures permettant de lever les freins physiques, financiers ou culturels qui limitent l'accès des populations défavorisées à certains services (comme le lancement d'une tarification adaptée dans le cadre du programme d'accès à l'électricité au Burundi) ;
- ▶ l'orientation des activités vers des territoires particulièrement désavantagés, en veillant à assurer des retombées économiques ou sociales pour leurs populations (comme le programme national d'assainissement des quartiers populaires en Tunisie) ;
- ▶ l'inclusion des jeunes dans les projets, afin d'encourager l'insertion (économique et professionnelle, sociale et citoyenne, environnementale et climatique). Les dispositifs

de volontariat existants pourront être utilisés comme leviers de mobilisation au sein des projets (*via* un accord de partenariat avec France-Volontaires, par exemple) ;

- le développement de lignes de crédit transformationnelles au bénéfice de banques, locales et régionales, ou d'obligations sociales qui incluent des objectifs de réduction de la pauvreté et des inégalités, et incitent les acteurs financiers à intégrer de manière durable les enjeux sociaux dans leurs politiques ;
- le soutien aux populations vulnérables dans les zones de conflits ou en crise, avec le développement d'une approche adaptée (comme le financement de projets de prévention et de réponse aux crises et conflits violents avec le fonds Paix et résilience Minka) ;

- la prise en compte des enjeux sociaux dans les projets à cobénéfices climat et biodiversité ;

- la construction et, lorsque c'est pertinent, la cogestion des services avec les populations, en s'assurant d'une participation effective des groupes les plus désavantagés ;

- l'appui à la transformation des acteurs *via* le renforcement de capacités des institutions et des opérateurs publics et privés dans la prise en compte des inégalités et de l'inclusion ;

- la promotion et l'utilisation du dossier d'appel d'offres travaux « 100 % lien social », afin d'intégrer dans les appels d'offres des critères d'éligibilité renforcés sur l'aspect social.

METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE FÉMINISTE TRANSFORMATRICE

En complément de l'ambition renforcée du groupe AFD en matière de réduction des inégalités et d'inclusion, une attention spécifique sera portée à l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles. Cette orientation s'inscrit dans la continuité de la nouvelle Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe, lancée en mars 2025.

L'AFD poursuivra son engagement pour l'égalité de genre autour d'une double ambition. D'une part, l'intégration transversale du genre (CAD 1) (*voir encadré en p. 13*) dans l'ensemble des secteurs d'intervention, et avec tous les outils et mécanismes de financement du Groupe, en continuité avec les efforts menés depuis plus de dix ans. D'autre part, un engagement renforcé en faveur des droits et de l'autonomisation des femmes, à travers le soutien à des projets dont la réduction des inégalités de genre constitue l'objectif principal (CAD 2). Cette approche implique à la fois de prendre en compte les besoins et les opportunités des femmes, des hommes, des filles et des garçons – y compris des personnes LGBTQIA+ – tout au long du processus de développement, et de mettre en place des actions spécifiques visant à renforcer durablement l'autonomisation des femmes.

L'AFD privilégiera le développement de projets intégrant les enjeux de genre qui bénéficient aux femmes comme aux hommes

L'AFD a adopté une approche dite « féministe transformatrice », qui vise des changements structurels et durables, en questionnant les rapports de pouvoirs fondés sur le genre, ainsi que les dynamiques d'acteurs et les normes sociales qui favorisent les inégalités. Promue dans le troisième plan d'action genre de l'Union européenne et reprise par la stratégie de diplomatie féministe de la France en 2025, cette

approche marque une rupture avec la logique « femmes et développement », jugée insuffisante pour s'attaquer aux racines des inégalités.

Elle privilégiera le développement de projets intégrant les enjeux de genre qui bénéficient aux femmes comme aux hommes. Il s'agit d'accompagner le changement des normes sociales par l'analyse et le ciblage des causes profondes des inégalités : les biais et stéréotypes sexistes, de genre, les structures sociales de domination, les règles ou les normes discriminantes. Cet accompagnement favorisera l'émergence ou le développement de nouveaux modèles de masculinité, la participation effective des femmes aux processus de prise de décisions et la promotion des droits des femmes et des filles.

Cette approche tient compte de la diversité des personnes en analysant les facteurs et formes multiples et croisés de discrimination comme

l'âge, la situation économique, le handicap ou le statut de réfugié, afin de mieux cibler les populations les plus marginalisées, y compris les personnes LGBTQIA+. Elle veille à respecter les spécificités culturelles et historiques tout en affirmant les droits universels et en évitant la transposition de modèles extérieurs, grâce à un travail de construction avec les acteurs locaux.

Cette ambition sera déclinée de manière adaptée et différenciée selon les zones géographiques, avec une attention particulière portée aux contextes de crises et de conflits. L'objectif est de renforcer la contribution du Groupe à l'agenda « Femmes, paix et sécurité » (AFPS), compte tenu des conséquences exacerbées des crises et des conflits armés sur les femmes et les filles, et de leur rôle clé dans leur prévention et dans la promotion de la paix. Par ailleurs, des synergies seront développées entre l'approche féministe du Groupe et les engagements pris dans le cadre du fonds Minka. Entre 2021 et 2023, 95 % des projets financés par ce fonds ont contribué à l'égalité de genre, dont 21 % ont été classés CAD 2.

Expertise France poursuivra également le développement de projets intégrant une approche genre afin de renforcer la résilience des populations affectées en répondant aux besoins

spécifiques des femmes et des filles. L'agence intégrera les enjeux liés au genre dans les processus de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants, avec une attention particulière portée aux masculinités, dans une perspective de justice transitionnelle inclusive. Le Groupe renforcera ainsi sa capacité à proposer des réponses différenciées aux enjeux de genre dans les contextes fragiles, en soutenant des transformations sociales durables et en consolidant la contribution de la France à la paix et à la sécurité.

Promouvoir les trois types d'autonomie par des outils transformationnels

Investir dans l'égalité de genre constitue à la fois la condition d'un développement équitable et une stratégie économique efficace. Le Groupe (principalement via l'AFD et Expertise France) agira de manière renforcée auprès des acteurs locaux, de la société civile, des institutions régionales et nationales en charge des droits des femmes et de l'égalité de genre afin de renforcer les trois types d'autonomie en faveur de l'*empowerment* des femmes et des filles : l'autonomisation physique, économique et politique. Autant que possible, ces leviers seront activés de manière combinée.



Maroc. À Casablanca, L'Heure Joyeuse forme des jeunes aux métiers de l'aide à la personne grâce au programme FAPAR, soutenu par l'AFD.

Des approches différenciées par filiales

La signature féministe du Groupe s'inscrit pleinement dans le cadre de la diplomatie féministe française et se décline en ambitions fortes avec des cibles spécifiques pour chaque entité.

| Pour l'AFD

Cette ambition sera incarnée à travers deux indicateurs, sous réserve du maintien des ressources budgétaires en subventions.

→ **Un indicateur de pilotage** sur le pourcentage en volume d'engagements marqués CAD 1 et CAD 2¹ en prêts et en subventions dans les États étrangers avec une cible à 55 % en moyenne. Cet indicateur permet de rendre compte de l'ensemble de nos actions dans ce domaine avec une cible permettant de maintenir une ambition significative tenant compte du contexte budgétaire. Sur la période 2020-2024, plus de 50 % des engagements de l'AFD dans les États étrangers étaient marqués CAD 1 et CAD 2 et, en 2024, l'AFD a atteint un résultat de 61 %.

→ **Un indicateur de suivi interne** sur la part des autorisations d'engagements en subventions dans les États étrangers en faveur de projets ayant pour objectif principal la réduction des inégalités de genre, c'est-à-dire marqués CAD 2 avec une cible à 10 %. Au titre des engagements pris par la France dans le cadre du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), l'AFD s'efforcera, dans la limite des moyens budgétaires alloués, de continuer à répondre aux



Bangladesh. Soutenu par Proparco, le programme HERhealth (RISE) améliore l'éducation sanitaire et la vie quotidienne des 2 000 employées d'Ananta Huaxiang Limited, renforçant leur autonomie et leur place au travail dans le secteur textile.

ambitions de financement des organisations de la société civile féministes.

| Pour Proparco

L'ambition de contribuer à la réduction des inégalités de genre est également affirmée dans la stratégie 2023-2027 de Proparco, avec un objectif de 1,9 milliard d'euros d'engagements en faveur de projets alignés 2X^{II} sur trois ans (2023-2025).

| Pour Expertise France

L'engagement d'Expertise France en faveur de l'égalité de genre s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse, cohérente avec les

orientations du Groupe et la diplomatie féministe française. Il se traduit par une hausse progressive des nouveaux projets CAD 1 et 2, de 50 % en 2023 à 75 % en 2025-2026.

(I) Les indicateurs CAD 1 et CAD 2 sont des marqueurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE utilisés pour qualifier le niveau d'intégration d'un objectif transversal dans les projets d'aide au développement (CAD 2 = objectif central et CAD 1 = objectif intégré de façon substantielle).

(II) Initiative lancée par les institutions financières de développement (dont Proparco) du G7 2018 au Canada et dont l'objectif est de s'engager collectivement et de mobiliser des ressources pour des projets qui réduisent les inégalités de genre. Des critères 2X ont été développés pour aider les membres à identifier les investissements compatibles.

Autonomie physique

Cette autonomie repose sur le droit des femmes et des filles à disposer librement de leur corps. Cela inclut la promotion des droits et de la santé sexuels et reproductifs, l'accès à un avortement sécurisé, ainsi que la lutte contre toutes les formes de violences basées sur le genre, y compris les mutilations génitales et sexuelles féminines, les mariages forcés ou la précarité menstruelle. Cette autonomie est particulièrement cruciale dans les contextes de migration, de crise et de conflit, et dans l'environnement numérique. Elle se concrétise par des approches globales allant de la prévention à la prise en charge, avec des infrastructures adaptées (lieux publics sûrs, transports, structures de soins spécialisées) et l'implication de l'ensemble des institutions publiques et parapubliques.

Autonomie économique

Elle se joue à toutes les étapes de la vie des femmes et des filles, de la naissance (éducation, enseignement secondaire et/ou supérieur) jusqu'à la retraite et l'éventuelle situation de dépendance, en passant par la vie professionnelle et la vie domestique et/ou familiale. La promotion de l'autonomie économique se matérialise par le financement et la mise en œuvre de projets qui encouragent : le renforcement de l'accès à l'éducation, à la formation et à la protection sociale ; la promotion de l'égalité professionnelle (plans d'égalité professionnelle, campagnes de prévention, leadership au niveau économique) ; le développement du travail décent et notamment la lutte contre le travail informel, majoritairement exercé par les femmes ; le développement de l'entrepreneuriat féminin, l'accès aux systèmes et services financiers pour les femmes, ainsi que l'accès à la propriété, à l'héritage et aux ressources foncières et non foncières.

Autonomie politique et décisionnelle

Ce levier rassemble toute forme de participation et d'engagement politique, civique, social, culturel, associatif, syndical, médiatique ou sportif, ainsi que la promotion de l'accès à la justice. Une représentation égale, équitable et inclusive des genres au sein des instances décisionnelles de

la vie sociale, professionnelle ou politique est un levier fondamental. Elle sera encouragée par le renforcement des cadres normatifs et législatifs en faveur des droits des femmes, l'éducation et la formation au leadership des femmes, un meilleur accès aux compétences numériques, un appui aux mouvements féministes pour plaider les réformes juridiques en faveur de l'égalité de genre, un soutien aux médias indépendants qui contribuent à déconstruire les stéréotypes de genre, etc. En matière de justice, le Groupe appuiera des projets facilitant l'accès effectif des femmes et des personnes LGBTQIA+ à leurs droits, et notamment à la justice (par exemple avec le financement de centres d'assistance juridique, la formation des professionnels de justice et de police ou encore la mise en place de dispositifs de protection pour les victimes de

violences). En cohérence avec la feuille de route Citoyens, institutions et démocratie, le Groupe s'engage à promouvoir l'égalité des chances, des décisions inclusives et des politiques publiques non discriminatoires.

**Le Groupe
mobilisera des outils
transformationnels
novateurs dans
les thématiques
où son expertise
est reconnue. Il en
explorera également
de nouvelles**

Adopter une stratégie holistique et novatrice pour les droits des femmes

En s'appuyant sur les résultats des programmes existants, le Groupe développera une approche holistique en faveur de l'*empowerment* des

femmes et des filles. Cette ambition s'illustre, par exemple, à travers l'initiative régionale EDIFIS, mise en œuvre par Expertise France au Sahel. Ce programme combine plusieurs leviers (assistance technique, FAPS, subventions 209 *via* le FSOF) et agit à trois niveaux : le renforcement des institutions, la préparation de projets et le soutien à la société civile engagée en faveur des droits des femmes.

L'AFD poursuivra ses engagements dans des domaines où elle bénéficie d'une expertise reconnue depuis plus d'une décennie : l'autonomisation économique (notamment *via* le soutien à l'entrepreneuriat féminin), la budgétisation sensible au genre, la lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que la promotion des droits sexuels et reproductifs.

En parallèle, de nouvelles thématiques seront explorées en lien avec les grands enjeux contemporains, comme les violences basées

sur le genre en ligne et facilitées par la technologie, ou encore le soutien à l'économie du *care*⁽¹¹⁾, pour valoriser les activités de soins traditionnellement non rémunérées au sein de la famille et du foyer, et réservées majoritairement aux femmes. Les efforts porteront aussi sur l'intégration des enjeux de genre dans le secteur agricole, afin de promouvoir la sécurité alimentaire de toutes les femmes et filles.

Pour cela, le Groupe mobilisera en priorité quatre outils transformationnels ou novateurs. Afin de maximiser leurs impacts, il généralisera les diagnostics de genre dès la phase d'instruction des projets et renforcera l'assistance technique pour accompagner les partenaires tout au long de la mise en œuvre.

Prêts de politiques publiques sur le genre

L'AFD a développé un portefeuille de prêts de politiques publiques ayant une ou plusieurs composantes sur le genre. Ce portefeuille s'articule autour de trois thématiques majeures : la budgétisation sensible au genre, l'autonomisation économique des femmes et la lutte contre les violences. Le Groupe développera une offre financière structurée combinant prêts et subventions, adaptée aux demandes et aux contextes. Le dialogue autour des politiques publiques en matière de genre sera intensifié, en collaboration avec les ministères de l'égalité et les ministères sectoriels concernés. Des analyses systématiques des besoins et des contextes socioculturels seront menées, à l'image de celles réalisées en Amérique latine.

Lignes de crédit et financements pour l'inclusion financière et économique des femmes

Les lignes de crédit genre seront proposées aux banques publiques et privées, régionales ou nationales, ainsi que des prises de participation dans des fonds d'investissement, afin de financer l'entrepreneuriat féminin, favoriser l'inclusion financière des femmes, créer des emplois durables et accompagner la transformation des acteurs financiers.

Soutien direct aux organisations féministes

Le soutien financier et l'accompagnement des organisations féministes de la société civile se fera *via* le Fonds de soutien aux organisations

féministes (FSOF) en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces organisations, qui jouent un rôle essentiel dans la conquête des droits des femmes et des filles, sont largement sous-financées et ont un accès très limité aux financements internationaux.

La première phase de financement du FSOF⁽¹²⁾ (2020-2022) a été achevée avec succès avec 137 millions d'euros alloués en faveur de projets soutenus par 1 400 organisations féministes de la société civile dans 75 pays. Une deuxième phase de cinq ans (2023-2027), d'un montant de 250 millions d'euros, est en cours de mise en œuvre, sous réserve du maintien des ressources budgétaires en subventions.

Le FSOF comprend différents canaux de financement :

- ▶ des projets labellisés et des appels à projets à destination des organisations féministes *via* des financements AFD (canal 1) ;
- ▶ des initiatives issues de la société civile féministe *via* l'Initiative OSC (canal 2) ;
- ▶ des financements directement gérés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères *via* les mécanismes Fonds l'Équipe France (canal 3).

L'AFD renforcera la capitalisation, le suivi des résultats, la redevabilité et la communication du dispositif FSOF, grâce à la mise en place d'une unité de gestion dédiée et réfléchira à la pérennisation de ce fonds après 2027.

Financements novateurs et obligations sociales et de genre

Les financements novateurs se développeront notamment à travers les contrats à impact social pour le développement (*development impact bond*), à l'instar du projet avec l'ONG Care France et BNP Paribas pour la promotion de l'hygiène menstruelle en Éthiopie. Le Groupe développera également les obligations sociales et de genre (*social bonds, gender bonds*), permettant de mobiliser des financements privés tout en garantissant un cadre rigoureux de suivi et d'évaluation. Proparco a déjà investi dans plusieurs obligations combinant enjeux de genre, d'inégalités et de climat, notamment une obligation GSS (*Green, Social & Sustainable*) de 100 millions d'euros souscrite auprès de VP Bank au Viêt Nam. Ces produits financiers

(11) Concept utilisé pour désigner l'ensemble des activités relatives au fait de prendre soin des personnes vulnérables dans les sociétés, de la naissance jusqu'à la vieillesse et à la dépendance, en passant par l'enfance et la situation de handicap.

(12) Thématiques du FSOF : promotion et défense des droits et santé sexuels et reproductifs et éducation à la sexualité ; lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles ; autonomisation des femmes et participation à la vie économique ; leadership social et politique ; accès à l'éducation ; agenda « Femmes, paix et sécurité » ; genre et climat.

contribueront à renforcer la transparence et la redevabilité des émetteurs, en conformité avec les principes de l'International Capital Market Association (ICMA).

Soutenir une justice climatique et environnementale féministe

Les changements climatiques agissent comme des multiplicateurs de risques, exacerbant les tensions sociales, politiques et économiques, en particulier dans les contextes fragiles. Les femmes occupent une position centrale dans la gestion des ressources environnementales. Cette responsabilité les rend particulièrement vulnérables à divers types de violences, y compris sexuelles, surtout lorsqu'elles sont déplacées de force en raison de catastrophes naturelles ou de conflits environnementaux. Mais elles sont aussi des actrices incontournables de la transformation écologique, porteuses de solutions locales pour l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Plusieurs leviers seront exploités afin d'accélérer les projets genre et climat :

- inclure le genre dans les analyses des vulnérabilités liées aux conséquences des changements climatiques, aux côtés des autres déterminants sociaux de vulnérabilité et dans une analyse multidimensionnelle (âge, ethnicité, revenus, handicaps, etc.) ;

- favoriser les approches participatives, en assurant la pleine implication des femmes dans la conception et la gouvernance des projets en faveur du climat, et en renforçant leurs capacités d'agir ;

- encourager la mixité professionnelle dans les secteurs de la transition écologique (ingénierie, énergies renouvelables, gestion des déchets, etc.), en veillant à l'accès des femmes aux métiers créés dans le cadre de la transition écologique et énergétique ;

- soutenir les organisations féministes engagées pour le climat, comme dans le programme Féministes pour des alternatives climat et environnement (FACE), mis en œuvre par CCFD-Terre solidaire et financé par le FSOF. Ce programme, déployé dans quatorze pays d'Afrique entre 2022 et 2026, renforce les capacités des organisations de la société civile locales à défendre des alternatives durables et inclusives.

Faire du genre un enjeu transversal dans l'ensemble des secteurs

L'ensemble des projets financés par le Groupe fait l'objet d'une analyse des enjeux de genre dès leur phase d'identification. Grâce aux outils disponibles et à la formation des équipes, cette prise en compte sera renforcée, afin d'approfondir le dialogue avec les partenaires et de financer des mesures contribuant à promouvoir les trois



Guinée. Représentation du projet de cirque social « septième continent », porté par les compagnies Circus Baobab (Conakry) et Rock en cirque (Marseille), bénéficiaires du programme Accès Culture.

formes d'autonomie dans tous les secteurs d'intervention de l'AFD.

Le Groupe veillera notamment à :

- financer des infrastructures plus sensibles aux enjeux de genre, en systématisant l'analyse des risques de violences basées sur le genre, notamment dans les projets de transport ;
- mieux intégrer les enjeux de genre dans les projets agricoles, afin de renforcer la sécurité alimentaire et/ou l'accès des femmes à la propriété ;
- favoriser l'accès des femmes aux services financiers et non financiers dans les projets d'appui aux systèmes financiers et aux banques.

ACCÉLÉRER L'INVESTISSEMENT DANS LES SECTEURS CATALYSEURS DE LIEN SOCIAL

Puissant levier de développement inclusif, la promotion de l'accès au sport et à la culture constitue un outil de renforcement du lien entre les populations, en particulier auprès des jeunes. Par ailleurs, la structuration de ces deux filières offre des perspectives en termes de développement économique et d'emplois des jeunes.

Depuis 2018, le groupe AFD a fait du sport et de la culture des nouveaux axes de son action au service des jeunes, de la réduction des inégalités et de la cohésion sociale. D'abord portés par la société civile ou intégrés en composante secondaire dans des projets d'éducation, de santé ou de développement urbain, ces deux secteurs bénéficient désormais d'un véritable passage à l'échelle. Le Groupe soutient ainsi des projets mobilisant le sport et la culture comme vecteurs de lien social, tant de manière transversale que dans les projets transversaux et des projets dédiés, en appui aux politiques publiques culturelles et sportives inclusives. Il accompagne aussi la structuration des industries culturelles, créatives et sportives pour contribuer aux Objectifs du sport comme vecteurs d'atteinte des ODD. Le sport et la culture peuvent également être utilisés comme des vecteurs de participation et de sensibilisation aux ODD.

À travers un dialogue renforcé avec les ministères des sports, de la culture, de l'éducation, de

Les engagements du Sommet du sport pour le développement durable

La veille des Jeux olympiques de Paris, en juillet 2024, l'AFD a organisé le premier Sommet du sport pour le développement durable, réunissant 500 participants, dont une cinquantaine de chefs d'État, des dirigeants internationaux, des banques publiques et le mouvement olympique. L'événement a marqué l'adoption de l'Accord de Paris pour le sport et le développement durable, avec dix engagements autour de cinq priorités : éducation et emploi, santé et nutrition, égalité et inclusion, financement et suivi des impacts, durabilité et héritage.

Il a généré des engagements concrets : les banques publiques de développement du réseau Finance in Common Summit (FiCS) alloueront 10 milliards de dollars à des infrastructures sportives locales, inclusives et durables d'ici 2030. Le groupe AFD investira 500 millions d'euros dans le sport pour le développement.

la formation professionnelle ou encore de la santé, le groupe AFD soutiendra les autorités nationales et locales dans l'élaboration de politiques publiques culturelles et sportives favorisant le lien social, tout en intégrant ces secteurs de façon transversale dans les politiques d'éducation, d'insertion professionnelle et de santé, notamment.

SOUTENIR DES POLITIQUES PUBLIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES INCLUSIVES

Pour un accès équitable et inclusif

Les politiques publiques sectorielles de la culture et du sport, favorisant un accès équitable et inclusif à la pratique de ces activités, sont appuyées par le groupe AFD. Il s'agit de soutenir les politiques qui visent d'une part à augmenter et à démocratiser l'accès aux activités culturelles et sportives, d'autre part à accompagner la structuration de ces secteurs. Cela inclut notamment le développement de l'offre sportive et culturelle de proximité, l'accessibilité aux publics vulnérables traditionnellement éloignés (filles et femmes, personnes en situation de handicap, réfugiés, minorités ethniques, etc.) et l'amélioration de la gouvernance des secteurs. À cet effet, l'AFD mobilisera des outils adaptés tels que des financements budgétaires (par exemple : le soutien à la politique culturelle au Bénin) ou le financement de projets comprenant la réalisation d'infrastructures de proximité et la mobilisation d'expertise (par exemple : le projet Sporcap pour l'accès au sport pour toutes et tous dans cinq villes secondaires du Cameroun).

Le sport et la culture peuvent également constituer un outil d'intervention novateur au service des politiques publiques dans de nombreux secteurs tels que la santé, l'éducation, la cohésion sociale, la mobilité ou encore l'inclusion. Ainsi, l'AFD soutient le ministère de l'Éducation et du Sport du Rwanda dans la mise en œuvre d'une politique de sport scolaire.

Valoriser les impacts durables des politiques culturelles et sportives

Le Groupe continuera également à soutenir des travaux de recherche, d'évaluation et de capitalisation en vue de démontrer les impacts socio-économiques des projets dans le secteur de la culture et du sport, de nourrir le plaidoyer auprès des investisseurs et de mobiliser des outils de financement novateurs (contrat à impact social, etc.).

Les grands événements culturels et sportifs internationaux peuvent accélérer la mise en œuvre des politiques publiques. Pour cela, des stratégies d'héritage social et environnemental pérennes doivent être conçues et mises en œuvre, comme l'illustrent les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 : développement d'équipements sportifs de proximité, relance de la pratique sportive à l'école et dans le grand public, accélération de projets de mobilité et d'aménagement urbain dans des zones défavorisées, promotion de la mobilité douce et structuration de la filière sportive locale. Dans la continuité de Paris 2024, l'AFD soutient la stratégie d'héritage des Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar en 2026, premier événement olympique en Afrique, *via* des financements permettant la construction d'infrastructures structurantes et de proximité à Dakar et dans les régions, ainsi que l'accompagnement de la professionnalisation de l'écosystème sportif, en vue de réduire les inégalités d'accès aux équipements publics et de maximiser l'impact de la pratique sportive, levier économique et social pour le pays.

Le Groupe poursuivra son engagement en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel. Au-delà des impacts en termes de lien social et d'attractivité des territoires, ces projets

contribuent également au processus de dépassement colonial, à la construction d'un nouvel imaginaire commun, à travers la restauration d'une histoire commune, le devoir de mémoire, mais aussi une coopération culturelle renforcée entre la France et les pays d'intervention de l'AFD, en particulier les pays africains, en parallèle du processus de restitution des œuvres d'art. Le Groupe finance et met en œuvre plusieurs projets de création ou de restauration de musées et sites historiques (au Bénin, au Somaliland, en Guinée...) ainsi que la numérisation et la valorisation d'archives (au Sénégal et en Afrique du Sud).

Expertise France s'engage à développer un portefeuille de projets culturels et sportifs inclusifs. En RDC, le projet « Pour elles : sport et culture » incarne cette approche du Groupe en facilitant la pratique sportive et culturelle des jeunes

filles à Kinshasa, avec la réhabilitation de terrains multisports et d'espaces culturels dans quatre communes, en partenariat avec l'Académie des beaux-arts et la Fondation Liyolo. Ce projet réduit les barrières de genre et encourage l'autonomie des filles dans des espaces traditionnellement masculins, tout en sensibilisant la communauté à l'égalité de genre.

Ces initiatives constituent des moteurs de développement économique et social, particulièrement mobili-

sateurs pour la jeunesse dans les territoires africains.

Professionnaliser les filières locales des ICC et du sport

Le Groupe a soutenu, entre 2018 et 2023, de nombreux microprojets sport et ICC portés par la société civile et des entrepreneurs privés, à travers le lancement de plusieurs dispositifs d'appels à projets : 122 microprojets sportifs ont été financés dans 35 pays et 153 microprojets ICC dans 34 pays. Ces dispositifs, qui ont connu un très vif succès, ont permis d'apporter une réponse opérationnelle adaptée à la demande d'appui technique et financier exprimée par les associations et les entrepreneurs des ICC et du sport, et de faire émerger des initiatives locales proposant des approches novatrices pour renforcer la cohésion sociale,

Les projets de préservation et de valorisation du patrimoine culturel contribuent au dépassement colonial et à la construction d'un imaginaire commun



l'insertion de publics vulnérables et la réduction des inégalités.

Proparco et IFC ont investi conjointement 50 millions de dollars dans Helios Sports & Entertainment (HSEG), un fonds dédié au sport, aux médias et au divertissement en Afrique, pour stimuler la création d'emplois et structurer ce secteur à fort potentiel.

Dans ces secteurs, le Groupe vise à renforcer à la fois l'expertise technique et l'accompagnement en matière de gestion administrative et financière, afin de consolider la pérennité des établissements culturels et sportifs. Le Groupe portera une attention particulière au développement de filières de formation durables, en lien avec les marchés de l'emploi et accessibles à tous, y compris aux publics les plus défavorisés, à l'image des projets de formation professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel au Sénégal, et dans l'industrie musicale en Palestine et au Ghana.

Le Groupe intégrera pleinement la culture et le sport dans le dispositif Initiatives OSC, animera des plateformes Sport en commun et ICC Équipe France – pour connecter les porteurs de projets à des solutions de financement – et développera des outils de financement et de formation à destination des entrepreneurs (structuration

de l'écosystème entrepreneurial, soutien aux incubateurs, mise en réseau, etc.). Une attention particulière sera portée au secteur des ICC, en mobilisant l'ensemble de la palette d'outils financiers du Groupe (assistance technique, garanties, fonds propres, lignes de crédit), à l'image de l'initiative Crea Fund développée par Proparco, qui vise à encourager l'investissement des fonds dans les ICC en Afrique subsaharienne, au moyen de garanties et d'assistance technique. ●

Le « fonds Métis » : favoriser le dialogue entre arts et développement

Le Groupe encourage les artistes à s'investir dans des projets de développement dans tous les secteurs de façon transversale. Parmi les initiatives portées, le « fonds Métis », créé en 2021, intervient en dehors des projets et mobilise des fonds externes pour permettre aux artistes de faire dialoguer arts et développement.

Leurs expressions artistiques sont nourries par les réalités des territoires, de leurs habitants et de leurs enjeux. Par leurs interventions, ils témoignent, questionnent, donnent du sens, favorisent les échanges et contribuent à construire de nouveaux horizons communs, renforçant ainsi l'impact des projets.



Axe 2 : mobiliser nos partenaires sur l'agenda social international

Afin d'accélérer la réduction des inégalités, le groupe AFD s'appuie sur une diplomatie d'influence et une dynamique de partenariat renforcée, aux niveaux européen et international.



France. À la veille des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le Sommet du sport pour le développement durable, organisé par l'AFD, a rassemblé plus de 500 participants qui se sont engagés à mobiliser 10 milliards de dollars d'ici 2030 pour construire des infrastructures sportives.

Le Groupe agit aux côtés de ses partenaires européens et internationaux pour inscrire durablement les enjeux d'égalité et d'inclusion dans les agendas de développement.

RENFORCER LES AMBITIONS D'ÉGALITÉ ET D'INCLUSION À L'INTERNATIONAL

Au niveau européen, le Groupe s'appuiera sur l'approche *Team Europe* et le dialogue initié via la Facilité de recherche UE-AFD sur les inégalités, pour échanger entre États membres et mobiliser des fonds européens. Plusieurs bailleurs européens sont aujourd'hui engagés sur des

travaux en lien avec la réduction des inégalités. Le marqueur inégalité (*I-Marker*) de l'Union européenne permet également d'échanger entre États membres et de mobiliser des fonds en délégation, notamment en cofinancement.

L'Union européenne souhaitant intégrer dans sa stratégie de diplomatie économique la prise en compte des enjeux de lutte contre les inégalités et d'inclusion sociale, le travail mené par le groupe AFD pourrait faciliter la mobilisation de fonds européens.

Au niveau international, plusieurs actions seront mises en œuvre :

- mobiliser l'ensemble des acteurs et financements à travers la coalition du sommet Finance en commun (FiCS)¹³ pour l'investissement social, lancée le 20 mars 2024 ;
- renforcer la coopération entre l'AFD et l'Organisation internationale du travail (OIT) dans les domaines de la connaissance et de la prise en compte des inégalités dans l'emploi, notamment dans les contextes de transition environnementale. Une formation (en cours de conception) sera également mise en place avec le Campus Groupe AFD et l'OIT ;
- poursuivre le dialogue avec le groupe CAD de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les inégalités et la pauvreté, qui a déjà fait l'objet d'un partenariat AFD/OCDE en 2023 et 2024, afin de soutenir les démarches et les contributions de la communauté de pratiques sur la pauvreté et les inégalités ;
- suivre avec attention les travaux de la *task force Inequality and Social-Related Financial Disclosures* portée par l'OCDE et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Celle-ci vise à développer un cadre de recommandations permettant aux entreprises et aux investisseurs d'identifier, d'évaluer et de communiquer leurs risques, opportunités et enjeux liés aux inégalités sociales.

AMPLIFIER LA MOBILISATION AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

Depuis 2020, le groupe AFD contribue activement à la diplomatie féministe française aux côtés du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, se positionnant comme bailleur bilatéral de référence sur l'égalité de genre,

(13) Coalition qui réunit une douzaine de banques publiques de développement (BPD), agences des Nations unies (OIT, PNUD, OMS), la Direction générale des partenariats internationaux (INTPA) de la Commission européenne et d'autres partenaires au développement.



Kenya. L'association Boxgirls, soutenue par le fonds Sport en commun cofinancé par l'AFD et la FIFA, favorise le développement d'un environnement sécurisé pour les filles et jeunes femmes marginalisées et exclues des communautés.

(14) Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement, Banque mondiale, Agence japonaise de coopération internationale, PT Sarana Multi Infrastruktur. Association.

(15) Finance in Common (FiCS), *Paris Development Banks Statement on Gender Equality and Women's Empowerment*, 2020.

(16) Cette convention se concentre sur sept nouvelles thématiques prioritaires, parmi lesquelles la budgétisation sensible au genre, le sport, le genre et l'environnement, les violences basées sur le genre et l'autonomisation économique des femmes.

notamment via le financement d'organisations féministes et sa présence aux grands événements internationaux : Forum génération égalité, Women Deliver, Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW) et la COP.

Ce positionnement a permis au Groupe de tisser des liens sur le sujet avec les principales banques multilatérales et bilatérales. La tenue régulière de *deep dives* avec les autres bailleurs (BID, BASD, BAfD, BM, JICA, PT-SMI¹⁴, etc.) constitue une opportunité de dialogue et permet d'identifier des pistes de réflexion communes et des cofinancements de projets. En lien avec le renforcement de ses ambitions en matière de genre, le Groupe souhaite poursuivre et amplifier cette dynamique partenariale entre banques afin d'aboutir à une augmentation du cofinancement de projets sur le genre.

Dans cette perspective, la participation du Groupe aux coalitions internationales stratégiques, véritables espaces d'échange, de plaidoyer, d'amélioration des pratiques et de développement d'initiatives conjointes, sera renforcée :

- le groupe de travail sur le genre du sommet Finance en commun (FiCS) initié par l'AFD, en partenariat avec ONU Femmes, autour de la signature de la Déclaration genre du FiCS¹⁵, sera poursuivi ;
- au sein du club IDFC, le groupe de travail genre, composé d'une dizaine de banques, poursuivra la mise en œuvre de la feuille de route 2022-2026 sur le genre ;
- au niveau européen, Expertise France participe pour le groupe AFD au Practitioner's Network, au groupe de travail dédié au genre, réunissant toutes les agences de coopération technique européennes, et coprésidera le groupe Culture et développement pour 2025-2026.

En lien avec ces différents groupes, et afin d'accélérer la mobilisation des financements novateurs et transformationnels en matière d'égalité de genre, une coalition internationale des banques de développement féministes et du secteur privé a été créée dans le cadre du FiCS.

Au cours de ces dernières années, l'AFD a noué des relations étroites avec ONU Femmes, depuis la signature du premier mémorandum d'entente en 2018, jusqu'à son renouvellement en 2024. ONU Femmes est un partenaire clé de l'AFD, tant sur les sujets stratégiques que sur les dimensions opérationnelles ou le partage d'expertise. La collaboration entre les deux institutions est particulièrement active sur la thématique de la budgétisation sensible au genre, mais d'autres thématiques sont également identifiées pour les années à venir (VBG, sport, *care...*)¹⁶.

Le Groupe continuera à participer aux différents réseaux structurants sur le genre tels que le Gender Net de l'OCDE. Concernant le secteur privé, Proparco continuera à jouer un rôle moteur au sein du 2X Challenge, auquel il participe depuis sa création en tant que membre fondateur, ou la Financial Alliance for Women. L'initiative du 2X a été lancée par Proparco avec plusieurs institutions financières de développement, en 2018 lors du G7 au Canada, pour engager le secteur privé à mobiliser du capital en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation économique des femmes et des filles. Proparco est également membre du Financial Alliance for Women, un réseau international d'institutions financières engagé dans le renforcement de l'autonomie économique des femmes.

Le groupe AFD continuera également à mobiliser l'expertise d'acteurs français et francophones :

- ▶ avec les collectivités territoriales (par exemple, à travers le financement de projets de coopération décentralisée entre la Seine-Saint-Denis et les territoires palestiniens sur les violences basées sur le genre) ;
- ▶ avec les organisations de la société civile féministes, françaises et francophones, avec un partenariat centré sur le dialogue autour de la création et du pilotage du FSO, ainsi que la signature de la nouvelle Alliance féministe francophone.

MOBILISER NOS PARTENAIRES SUR LES THÉMATIQUES DE LA CULTURE ET DU SPORT

Il s'agira pour le Groupe, et principalement pour l'AFD, de :

- ▶ poursuivre la mobilisation des banques publiques de développement dans le cadre des coalitions du FiCS (coalition Sport et développement lancée en 2022 lors du

troisième FiCS, et coalition Culture, arts et développement lancée en 2023 à l'occasion du quatrième FiCS), poursuivre les échanges avec la Banque mondiale (notamment autour des industries culturelles et créatives via la Creative Economy Alliance¹⁷) et encourager les cofinancements ;

- ▶ accélérer la mobilisation, tant en matière d'expertise que de financement, des acteurs français et internationaux de la culture et du sport en faveur du développement (en s'appuyant sur des partenariats avec les principaux acteurs des sphères culturelle et sportive) ainsi que le dialogue stratégique avec les organisations internationales engagées en faveur des industries culturelles et créatives et du sport pour le développement (telles que l'Unesco, ONU Femmes ou encore le CIO) ;

- ▶ continuer le cofinancement de nouveaux projets dans les domaines des industries culturelles et créatives et du sport avec l'Union européenne et d'autres pays européens, sous la forme de Team Europe Initiatives (par exemple : coopération muséale, audiovisuelle, etc.). ●

(17) La Creative Economy Alliance est une alliance internationale portée notamment par la Banque mondiale, S4YE et la GIZ, qui vise à soutenir l'économie créative en favorisant la collaboration mondiale, l'échange de connaissances et l'inclusion des jeunes et de la diversité.



Afrique du Sud. Les représentants et représentantes des partenaires réunis lors du sommet Finance en commun (FiCS) en 2025.



Axe 3 : renforcer nos compétences, nos pratiques internes et notre redevabilité

Pour faire progresser son engagement en faveur de l'inclusion et de la réduction des inégalités, le groupe AFD s'appuie sur des compétences renforcées, des outils partagés et un suivi rigoureux.



France. Session d'intelligence collective dans les locaux du Campus Groupe AFD à Marseille avec les étudiants et étudiantes du master Maîtrise d'ouvrage pour le développement (Modev).

Renforcer la montée en compétences des équipes est une condition indispensable à la bonne mise en œuvre des engagements du Groupe. Cet objectif passe par la formation des personnels, l'animation de réseaux de référents et la diffusion d'outils pratiques communs.

DÉVELOPPER NOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION ET LA MISE À DISPOSITION D'OUTILS

La division Lien social poursuivra le renforcement de l'animation du réseau des 180 personnes référentes genre présentes au siège

et dans les agences du Groupe, en incluant celles d'Expertise France et de Proparco. Elle accompagnera également la mise en place de chargés de mission transversaux au sein des directions régionales (DR). Des formations sur les inégalités, le genre ou encore des thématiques croisées (genre et climat, genre et santé, etc.) continueront à être proposées sous divers formats, au siège comme en agences et en DR. Des sessions spécifiques seront aussi destinées aux managers, y compris de haut niveau.

Les formations sur les inégalités multidimensionnelles et sur l'analyse de l'incidence des politiques budgétaires et fiscales sur la réduction des inégalités et la pauvreté seront poursuivies, à la fois au siège et dans le réseau. Une offre renforcée, y compris pour nos partenaires externes, sera définie en lien étroit avec le Campus Groupe AFD.

Proparco a constitué un réseau de référents genre piloté par l'équipe Impacts. Ces référents genre relaient au sein de leur division opérationnelle et dans les bureaux et directions régionales sur le terrain, les bonnes pratiques, les formations et les informations tant pour l'interne que pour les clients.

Dans la continuité des efforts engagés pour renforcer la qualité des opérations, plusieurs outils seront développés et mis à disposition à l'échelle du Groupe :

- sur l'égalité et l'inclusion : des cartographies sectorielles dans tous les domaines d'intervention permettront de mieux intégrer les enjeux des inégalités, sur la base des travaux du département Politiques publiques et diagnostics économiques de l'AFD ;
- sur le genre : des boîtes à outils (plan d'action genre, modèles de termes de référence, etc.) et des travaux de capitalisation sur les thématiques prioritaires de la feuille de route (trois autonomies – physique, économique et politique –, budgétisation sensible au genre, violences basées sur le genre, infrastructures sensibles ou encore genre et climat).

Les synergies entre les équipes des trois entités du Groupe (AFD, Proparco et Expertise France) seront renforcées afin de favoriser un partage régulier d'informations, d'outils et de formations dédiées au genre et aux inégalités, ainsi que l'organisation d'événements conjoints.



Qatar. L'AFD a participé au deuxième Sommet du développement social, organisé par les Nations unies, qui s'est tenu à Doha en novembre 2025.

TRANSFORMER NOS PRATIQUES INTERNES EN TANT QU'AGENCE FÉMINISTE

(18) Il vise, par exemple, à atteindre 50 % de femmes dans des postes de direction de pôle et 40 % de femmes expatriées d'ici 2022. L'accord garantit également l'égalité salariale à niveau de responsabilité et de compétence équivalent et favorise la diversité dans le recrutement.

(19) Les mesures prises comprennent la sensibilisation et la formation des dirigeants et des collaborateurs, le soutien aux initiatives internes contre les discriminations et la garantie d'un climat sans discrimination pour les personnes LGBTQIA+.

(20) Les pays membres du CAD de l'OCDE ont adopté une déclaration sur le sujet en 2018. La France a contribué à l'élaboration de la Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire adoptée en juillet 2019.

Le Groupe a franchi plusieurs étapes importantes en matière de pratiques internes : signature d'accords sur l'égalité professionnelle, obtention du label Afnor égalité professionnelle¹⁸, formations sur l'égalité professionnelle, engagements sur la diversité, contre le harcèlement et la discrimination, la lutte contre les violences domestiques, la signature de la charte StopE sexisme en 2023 et de la Charte d'engagement LGBTQ+ de L'Autre Cercle¹⁹. Un dispositif interne de signalement et de traitement des situations de harcèlement, de discrimination et de violences sexistes et sexuelles a été mis en place en octobre 2023.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un pilier de la politique RH du Groupe, dans une logique de promotion de la diversité et de l'égalité des chances. Inscrite dans ses valeurs, elle fait partie intégrante de la responsabilité sociétale du Groupe, en cohérence avec sa stratégie opérationnelle, le genre étant un levier essentiel d'atteinte des ODD.

Un accord « égalité professionnelle », signé avec les partenaires sociaux, est en vigueur depuis janvier 2021. Il traduit l'engagement de la direction de l'AFD et de ses élus à poursuivre

les actions en faveur de l'égalité professionnelle engagées il y a déjà plusieurs années, et réaffirme leur attachement au respect du principe de non-discrimination et d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. L'AFD a atteint les objectifs fixés dans cet accord en matière de représentation des femmes, tant parmi les personnes expatriées (plus de 40 %) qu'à des fonctions managériales (plus de 50 %).

D'autres initiatives ont été mises en place : un accord spécifique pour les aidants, ou encore des formations obligatoires à la diversité, à l'inclusion et à la lutte contre les violences de genre... Des formations sur le sexisme ordinaire seront dispensées dans divers formats. Le collectif Monde en commun.e.s développe également des actions de sensibilisation pour renforcer l'égalité professionnelle.

Expertise France s'inscrit dans une dynamique similaire, avec des mesures internes visant à protéger ses collaborateurs et collaboratrices, et des dispositifs de contrôle réglementaire pour garantir le respect de ses engagements.

L'engagement féministe de l'AFD doit, à présent, se concrétiser en matière d'égaconditionnalité et de lutte contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH)²⁰ dans nos opérations²¹.

Le Groupe travaille actuellement à l'intégration de la PSEAH dans les futurs modèles de conventions de l'AFD, afin d'assurer un meilleur suivi de ces risques via les dispositifs de réclamation environnementale et sociale des projets financés.

SUIVRE, ÉVALUER, CAPITALISER ET RENDRE COMPTE

L'AFD s'engage à renforcer le suivi de sa contribution à la réduction des inégalités multidimensionnelles, à l'inclusion et à la réduction des inégalités de genre à travers :

- le suivi des indicateurs relatifs au genre, par la division Lien social en lien avec les autres divisions, et en particulier les divisions Fragilités, crises et conflits (CCC) et Santé et protection sociale (SAN)²² ;
- le suivi de l'indicateur égalité et inclusion et la consolidation du dispositif de pilotage référents sectoriels et géographiques, renforcement de la qualité des données ;
- la définition d'indicateurs de résultats portant sur l'ODD 5 et l'ODD 10, afin de mieux mesurer les résultats des projets en matière d'égalité, y compris de genre et d'inclusion ;
- l'intégration des enjeux d'inégalité et d'inclusion dans certaines évaluations *ex post*, et le lancement d'une évaluation de grande ampleur sur l'accès aux services pour les publics désavantagés dans les projets d'infrastructures ;
- un suivi renforcé de la contribution du Groupe à la réduction des inégalités, y compris en matière de genre, avec des bilans annuels. Ce suivi ira au-delà des engagements CAD 1 et CAD 2, en incluant une analyse sur la promotion des trois types d'autonomie.

Proparco poursuivra la collecte annuelle des données sur les critères 2X dans le cadre du suivi d'impact de son portefeuille, afin de suivre l'évolution des projets répondant à ces critères. En complément, Proparco s'est associée à BII, FinDev Canada et Global 2X afin de consolider les enseignements issus de leurs évaluations *ex post* de portefeuilles genre menées entre 2023 et 2025, incluant l'évaluation du FMO. Le rapport « Show Me the Impact! » réalisé par Kore Global met en évidence, à partir de l'analyse de 81 projets, l'impact des investissements alignés sur les critères 2X en faveur des femmes et participe à améliorer les pratiques et la mise en

œuvre opérationnelle de stratégies d'investissement intégrant la dimension de genre.

Expertise France intensifiera les exercices de capitalisation sur ses projets afin d'améliorer l'intégration des enjeux de genre dans ses futurs projets.

Consciente du déficit de données consolidées sur l'impact du sport et de la culture, l'AFD a investi dans la mesure d'impacts et l'évaluation. Chaque projet fait l'objet d'un suivi d'indicateurs propres et, quand c'est possible, d'études d'impact rigoureuses (en lien avec le département EVA). Des travaux de recherche et des publications ont été menés (études socio-économiques, notes sectorielles, publications) pour mieux documenter les liens entre sport/culture et développement.

Enfin, dans le cadre de la réglementation *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), le Groupe est appelé à intégrer plus fortement les enjeux de durabilité dans sa stratégie. Véritable enjeu de transformation, la CSRD exigera une transparence accrue sur la stratégie du Groupe en matière de lien social, ainsi que sur ses indicateurs et cibles. Des données quantitatives et qualitatives sur nos impacts et les résultats obtenus en matière de lien social seront aussi publiées, à partir de 2026. ●

(21) Le principe d'égaconditionnalité, proposé par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes en 2016, vise à faire de la commande publique un levier d'égalité réelle, en conditionnant l'accès aux marchés publics au respect de l'égalité femmes-hommes.

(22) L'agenda « Femmes, paix et sécurité » et Stratégie internationale pour les DSSR.



France. L'équipe genre de la division Lien social et la division OSC au Sommet des diplomaties féministes en octobre 2025 à Paris.

PERSPECTIVES

Une stratégie dynamique et vivante en faveur du lien social

Dans un contexte international tendu et marqué par un recul des droits, cette feuille de route Lien social adopte une démarche prospective, fondée sur l'analyse et le dialogue, pour préparer les orientations stratégiques futures.

Les engagements de la feuille de route doivent permettre au groupe AFD de mettre en œuvre son mandat défini autour d'un double agenda de lutte contre la pauvreté et les inégalités, et de préservation des biens communs, promouvant au-delà de nos frontières des investissements solidaires et durables ; ceci dans un contexte troublé, de forte montée des mouvements antidroits et de *backlash* en particulier sur les droits des femmes et des filles.

La feuille de route se veut une stratégie dynamique. Elle engage l'activité du Groupe dans un mouvement qui acte la nécessité d'accentuer notre attention aux acteurs, aux systèmes, aux politiques publiques et aux contextes locaux afin de maximiser l'impact des projets que nous finançons. La feuille de route se veut également prospective et vivante. Pendant sa mise en œuvre, le Groupe s'attachera à anticiper les orientations de la suivante. Cet effort de décryptage devra être entrepris avec l'État, ses clients et ses partenaires.



Tunisie. Atelier de construction pour la réalisation d'un film en *stop motion* à la maison des jeunes dans le cadre du projet « N.E.F.T.I. », bénéficiaire du programme Accès Culture.

Rédaction : Groupe AFD (coordination Laureline Triby)

Iconographie : Pauline Swierkowski

Coordination : Astrid Robin

Conseil éditorial, mise en pages et infographie : ANIMAL  PENSANT

Crédits photographiques :

Couverture : Cyril
le Tourneur d'Ison

P. 1 : Tala Niang/AFD

P. 2-3 : Caméléon

P. 6-7 : Center for
Women's Legal Research,
Counseling and
Protection (CWLRCP)

P. 9 : Sylvain
Cherkaoui/AFD

P. 10 : Emmanuelle
Andrianjafy

P. 12 : Ayla Mrabet/AFD

P. 13 : AFD

P. 17 : Metlili.net

P. 19 : Nao Maltese

P. 20-21 : Frank
Camuzat/AFD

P. 22 : Sarah
Waiswa/AFD

P. 23 : Mariusz
Szczawiski -
Momentum/AFD

P. 24-25 : Alexandre
Grimaux/AFD

P. 26 : AFD

P. 27 : AFD

P. 28 : Nao Maltese

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique –, le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



www.afd.fr

X : [x.com/AFD_France](https://twitter.com/AFD_France) - Facebook : [AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel) - Instagram : [afd_france](https://www.instagram.com/afd_france)

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31